CENTRE FOR EQUITABLE LIBRARY ACCESS (CELA) / CENTRE D'ACCÈS ÉQUITABLE AUX BIBLIOTHÈQUES (CAÉB)

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

CENTRE FOR EQUITABLE LIBRARY ACCESS (CELA) / CENTRE D'ACCÈS ÉQUITABLE AUX BIBLIOTHÈQUES (CAÉB)

Index des états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2023

	Page
RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
État des recettes et des dépenses	3
Bilan	4
Évolution de l'actif net	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 9
Recettes et dépenses du projet MHSTC *(Annexe 1)*	10

Guyatt + Moffatt

Comptables professionnels agréés

Michael B. Guyatt, ordre professionnel
C. Brad Moffatt, ordre professionnel
Douglas M. Guyatt, ordre professionnel

211 – 911n chemin Golf Links
Ancaster (Ontario) L9K 1H9
(905) 527 - 0000
Téléc. : (905) 648 - 3101

RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE

Aux membres du Centre for Equitable Library Access (CELA) / Centre d'accès équitable aux bibliothèques (CAÉB)

Opinion

Nous avons vérifié les états financiers du Centre for Equitable Library Access (CELA) / Centre d'accès équitable aux bibliothèques (CAÉB) (l'organisation), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, l'état des recettes, des dépenses et de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes afférentes aux états financiers, notamment un résumé des principales conventions comptables.

Nous sommes d'avis que les états financiers ci-joints donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisation au 31 mars 2023 et des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie, conformément aux normes comptables canadiennes visant les organismes sans but lucratif.

Base à l'expression de notre opinion

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Nos responsabilités à l'égard de ces normes sont décrites plus en détail dans la section de notre rapport qui y est consacrée. Nous sommes indépendants de l'organisation conformément aux règles de déontologie applicables à la vérification des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités déontologiques conformément à ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des personnes responsables de la gouvernance des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables visant les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme essentiel pour permettre la préparation d'états financiers ne comportant pas d'inexactitude significative due à des fraudes ou à des erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'organisation à poursuivre ses activités, à divulguer au besoin des questions relatives à ces activités et à utiliser la base de continuité d'exploitation sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisation ou de cesser son activité, ou n'a pas d'autre solution réaliste.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de superviser le processus de communication de l'information financière.

Responsabilités de l'auditeur au regard de la vérification des états financiers

Nous cherchons à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne comportent pas d'inexactitude significative due à des fraudes ou à des erreurs, et à produire un rapport faisant mention de notre opinion. L'assurance raisonnable est une assurance élevée, mais ne garantit en rien qu'une vérification effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter une inexactitude significative existante. Les inexactitudes peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs, et sont considérées comme significatives si, individuellement ou dans leur ensemble, elles risquent raisonnablement d'avoir une incidence sur les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base des états financiers.

(page suivante)

Dans le cadre d'une vérification faite conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, nous exerçons un jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de la vérification. Par ailleurs :

- Nous identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives dans les états financiers, qu'elles soient dues à des fraudes ou à des erreurs, nous concevons et mettons en œuvre des procédures adaptées à ces risques, et obtenons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de ne pas détecter une inexactitude significative due à une fraude est supérieur à celui associé à une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, les contrefaçons, les omissions intentionnelles, les fausses déclarations ou le contournement des contrôles internes.
- Nous avons acquis une compréhension des aspects du contrôle interne pertinents pour la vérification, afin de concevoir des procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisation.
- Nous avons évalué l'adéquation des politiques comptables et la vraisemblance des estimations comptables et des divers renseignements connexes effectuées par la direction.
- Nous avons constaté l'adéquation de l'utilisation par la direction de la base de continuité d'exploitation et, compte tenu des éléments probants recueillis, constaté sa capacité, en cas d'incertitude significative quant à des événements ou à des conditions pouvant jeter un doute important sur la capacité de l'organisation, à poursuivre son activité. Si nous avons conclu à une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport, sur l'information à fournir dans les états financiers ou, si ces données sont inadéquates, nous devons modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Toutefois, des événements ou des conditions futurs peuvent forcer l'organisation à cesser son activité.
- Nous avons évalué dans leur ensemble la présentation, la structure et le contenu des états financiers, y compris l'information à fournir, et vérifié si les états financiers représentaient les transactions sous-jacentes et les événements d'une manière juste.

Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance au sujet notamment de la portée et du calendrier prévus de la vérification, et des conclusions importantes de la vérification, notamment toute lacune importante de contrôle interne identifiée au cours de notre vérification.

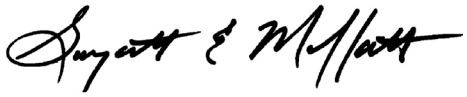

Ancaster, Ontario
Le 9 juin 2023

GUYATT + MOFFATT
Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

CENTRE FOR EQUITABLE LIBRARY ACCESS (CELA) / CENTRE D'ACCÈS ÉQUITABLE AUX BIBLIOTHÈQUES

État des recettes et des dépenses

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
RECETTES		
Subventions publiques	**3 454 118 $**	3 388 595 $
Cotisations perçues	**623 545 $**	544 159 $
Parrainages et autres services	**94 206 $**	36 337 $
Intérêts créditeurs	**550 $**	1 522 $
	4 172 419 $	3 970 613 $
COÛTS DIRECTS		
Versement à INCA	**2 108 745 $**	2 058 752 $
Accès à la bibliothèque de Bookshare	**157 744 $**	150 050 $
Fournitures	**101 115 $**	100 845 $
	2 367 604 $	2 309 647 $
	1 804 815 $	1 660 966 $
DÉPENSES		
Subvention de technologie accessible	**-**	285 949 $
Publicité et promotion	**11 698 $**	1 692 $
Cotisations d'affiliation	**215 $**	500 $
Amortissement	**761 203 $**	584 231 $
Frais et intérêts bancaires	**552 $**	444 $
Informatique et Internet	**32 405 $**	37 921 $
Frais de consultation	**2 802 $**	6 000 $
Personnel contractuel	**109 502 $**	77 074 $
Salaires et les avantages sociaux des employés	**621 238 $**	493 949 $
Assurance	**4 921 $**	4 717 $
Frais de bureau	**7 490 $**	5 351 $
Honoraires	**38 568 $**	37 309 $
Traduction et interprétation	**10 068 $**	10 428 $
Déplacements	**11 557 $**	2 235 $
	1 612 219 $	1 547 800 $
EXCÉDENT DE RECETTES SUR LES DÉPENSES	**192 596 $**	113 166 $

CENTRE FOR EQUITABLE LIBRARY ACCESS (CELA) / CENTRE D'ACCÈS ÉQUITABLE AUX BIBLIOTHÈQUES

Bilan

Au 31 mars 2023

	2023	2022
ACTIFS		
ACTUELS		
Liquidités	**641 887 $**	1 013 694 $
Comptes débiteurs *(note 3)*	**514 909 $**	321 694 $
Taxe de vente harmonisée récupérable	**37 882 $**	290 230 $
Charges payées d'avance	**8 015 $**	4 013 $
	1 202 693 $	1 629 631 $
BIBLIOTHÈQUE ET ÉQUIPEMENT *(note 4)*	**5 677 101 $**	4 652 431 $
	6 879 794 $	6 282 062 $
PASSIF ET ACTIFS NETS		
ACTUELS		
Créditeurs et charges à payer	**51 872 $**	480 858 $
Recettes reportées *(note 5)*	**6 333 343 $**	5 499 221 $
	6 385 215 $	5 980 079 $
PRÊT DU CUEC *(note 6)*	**40 000 $**	40 000 $
	6 425 215 $	6 020 079 $
ACTIFS NETS		
Fonds d'administration	**454 579 $**	261 983 $
	6 879 794 $	6 282 062 $

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Directrice

Carolyn Minor *Directrice*

CENTRE FOR EQUITABLE LIBRARY ACCESS (CELA) / CENTRE D'ACCÈS ÉQUITABLE AUX BIBLIOTHÈQUES

Évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
ACTIFS NETS – DÉBUT D'EXERCICE	**261 983 $**	148 817 $
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	**192 596 $**	113 166 $
ACTIFS NETS – FIN D'EXERCICE	**454 579 $**	261 983 $

CENTRE FOR EQUITABLE LIBRARY ACCESS (CELA) / CENTRE D'ACCÈS ÉQUITABLE AUX BIBLIOTHÈQUES

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des recettes sur les dépenses	**192 596 $**	113 166 $
Élément sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement	**761 203 $**	584 231 $
	953 799 $	697 397 $
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :		
Liquidités	**(193 215) $**	(104 694) $
Créditeurs et charges à payer	**(428 987) $**	32 810 $
Recettes reportées	**834 122 $**	1 103 356 $
Charges payées d'avance	**(4 002) $**	(1 030) $
Taxe de vente harmonisée à payer	**252 348 $**	(13 178) $
Retenues des employés à verser	**-**	(11 690) $
	460 266 $	1 005 574 $
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	**1 414 065 $**	1 702 971 $
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achats relatifs à la bibliothèque et à l'équipement	**(1 785 872) $**	(2 056 374) $
DIMINUTION DU FLUX DE TRÉSORERIE	**(371 807) $**	(353 403) $
LIQUIDITÉS – DÉBUT D'EXERCICE	**1 013 694 $**	1 367 097 $
LIQUIDITÉS – FIN D'EXERCICE	**641 887 $**	1 013 694 $

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Le Centre d'accès équitable aux bibliothèques (CAÉB) a été constitué en société le 1er septembre 2013, conformément à la *Loi sur les sociétés canadiennes à but non lucratif*. Le CAÉB s'est donné pour mission de soutenir les bibliothèques qui mettent des collections accessibles à la disposition des Canadiens incapables de lire les imprimés et de défendre le droit fondamental de ces personnes d'accéder à des documents à lire dans le format de leur choix.

La société est admissible au titre d'organisation sans but lucratif, titre qui l'exonère d'impôt sur le revenu en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Mode de présentation

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes visant les organismes sans but lucratif.

Comptabilité par fonds

Le Centre for Equitable Library Access (CELA) / Centre d'accès équitable aux bibliothèques (CAÉB) applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Le fonds d'administration représente les opérations et les programmes actuels de l'organisation, ainsi que ses autres activités administratives. Ce fonds présente les ressources non affectées et les subventions de fonctionnement affectées.

Incertitude d'évaluation

Pour préparer les états financiers, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actif et de passif déclarés à la date des états financiers, ainsi que sur les recettes et les dépenses déclarées pour la période de référence. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées quand il existe une garantie suffisante que l'organisation a respecté toutes les conditions rattachées à ces subventions, et continuera de le faire.

Comptabilisation des produits

Le CAÉB applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits si le montant reçu ou à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

Les subventions publiques, les frais d'abonnement et les frais de programme sont pris en compte selon la méthode de la comptabilité d'exercice et sont reportés jusqu'à leur perception.

(page suivante)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES *(suite)*

Équipement et documents de bibliothèque

L'équipement et les documents de bibliothèque sont exprimés au coût ou coût présumé net moins les amortissements cumulés, et sont amortis de façon linéaire sur leur durée de vie utile prévue, selon les taux et les méthodes qui suivent :

Documents de bibliothèque	10 ans, amortissement linéaire
Matériel informatique	3 ans, amortissement linéaire

L'organisation procède régulièrement à l'examen de ses équipements et documents de bibliothèque afin de supprimer les articles désuets. Les subventions publiques visant les documents de bibliothèque sont reportées et constatées comme produits au cours de l'exercice pendant lequel les actifs concernés sont amortis.

L'équipement et les documents de bibliothèque acquis au cours de l'exercice, mais non utilisés ne sont pas amortis avant leur mise en service.

Apports reçus en services

Les membres du conseil d'administration offrent bénévolement de leur temps pour contribuer aux activités de l'organisation. Ces services profitent matériellement à l'organisation; toutefois, aucune estimation raisonnable du temps accordé et de sa juste valeur marchande ne peut être faite et ces apports reçus en services ne peuvent donc pas être pris en compte dans les états financiers.

3. COMPTES DÉBITEURS

	2023	2022
Comptes débiteurs	**422 458 $**	225 427 $
Aide gouvernementale à recevoir	**92 451 $**	96 267 $
	514 909 $	321 694 $

4. DOCUMENTS DE BIBLIOTHÈQUE ET ÉQUIPEMENT

	Coût	Amortissement cumulé	**2023 Valeur nette comptable**	2022 Valeur nette comptable
Documents de bibliothèque	7 612 035 $	1 934 934 $	**5 677 101 $**	4 652 431 $
Matériel informatique	4 843 $	4 843 $	**-**	-
	7 616 878 $	1 939 777 $	**5 677 101 $**	4 652 431 $

5. PRODUIT REPORTÉ

Les frais d'abonnement sont habituellement payés à l'avance pour l'année. Les sommes versées pour des services à venir ont été prises en compte en tant que produit reporté. Les variations du solde de produit reporté sont les suivantes :

	2023	2022
Solde en début d'exercice	**5 499 221 $**	4 395 865 $
Montant des abonnements reçu en cours d'exercice	**729 201 $**	522 507 $
Montant des abonnements reconnu en tant que recettes au cours de l'exercice	**(541 052) $**	(544 159) $
Financement fédéral reçu et utilisé pour l'acquisition d'immobilisations	**1 767 140 $**	1 564 526 $
Prise en compte de financement fédéral au cours de l'exercice	**(1 158 941) $**	(839 320) $
Financement fédéral reçu – prolongement de projet jusqu'à juin 2023	**37 775 $**	399 802 $
	6 333 344 $	5 499 221 $

Le financement fédéral reçu et utilisé pour l'acquisition d'immobilisations est amorti dans les résultats sur une période de dix ans. Le solde de ce financement reporté à la fin de l'exercice s'élevait à 5 658 712 $ (4 650 712 $ en 2022).

L'organisation s'est vu accorder un report du délai d'achèvement du projet de financement fédéral, qui est passé du 31 mars au 30 juin 2023. La part de financement utilisée pour les dépenses du projet associées à ce prolongement de délai représentait 37 775 $ (399 802 $ en 2022).

6. PRÊT DU CUEC

L'organisation a bénéficié d'un prêt de 40 000 $ de TD Canada Trust au titre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Ce prêt est exempt d'intérêt jusqu'au 31 décembre 2023 et n'est assorti d'aucune modalité de remboursement, mais donne droit, s'il est remboursé au plus tard le 31 décembre 2023, à une exonération de remboursement de 10 000 $.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisation, exposée à divers risques par le biais de ses instruments financiers, doit surveiller et évaluer un cadre global de gestion des risques afin d'en tenir compte. L'analyse qui suit fournit de l'information sur l'exposition de l'organisation à ces risques et leur concentration en date du 31 mars 2023.

(a) Risque de crédit

L'organisation est exposée à un risque de crédit relatif aux comptes débiteurs.

(b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque de ne pas pouvoir satisfaire à ses besoins de trésorerie ou s'acquitter de ses obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance. L'organisation est exposée à un risque de liquidité associé au passif financier constaté dans l'état de la situation financière.

CENTRE FOR EQUITABLE LIBRARY ACCESS (CELA) / CENTRE D'ACCÈS ÉQUITABLE AUX BIBLIOTHÈQUES

Recettes et dépenses du projet MHSTC (annexe 1)

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
RECETTES		
Paiement de transfert du projet MHSTC	**924 511 $**	924 511 $
COLLECTIONS		
Abonnements aux contenus (y compris les données initiales)	**146 211 $**	150 519 $
Personnel des collections	**50 870 $**	45 860 $
	197 081 $	196 379 $
SERVICES AUX MEMBRES		
Soutien du marketing	**6 890 $**	710 $
Formations et conférences	**5 492 $**	2 481 $
Personnel des services aux membres	**202 638 $**	185 111 $
	215 020 $	188 302 $
SOUTIEN DES ABONNÉS		
Soutien des abonnés – INCA	**186 133 $**	195 885 $
WEB ET SERVICES NUMÉRIQUES		
Soutien des TI	**205 749 $**	228 997 $
FRAIS D'ADMINISTRATION		
Personnel administratif	**91 322 $**	89 345 $
Honoraires	**5 617 $**	3 726 $
Bureau et soutien	**23 589 $**	21 877 $
	120 528 $	114 948 $
DÉPENSES TOTALES	**924 511 $**	924 511 $
EXCÉDENT/(DÉFICIT)	**- $**	- $

Les recettes de paiement de transfert sont comprises dans les subventions publiques déclarées dans l'état des recettes et dépenses.